

Villeneuve d'Ascq, le 19 septembre 2011

Le Directeur Général des Services

à

**Mesdames et Messieurs
les Délégués de listes
pour les élections professionnelles**

Nos réf. : PS/DD2011-165

Objet : Préparation des élections professionnelles

Suite à la réunion de concertation du 16 septembre, je vous confirme les dispositions actées à cette occasion :

– **Organisation des Assemblées Générales :**

Les dates, heures, lieux des Assemblées Générales seront communiqués à la Direction Générale des Services pour le 28 septembre au plus tard, de manière à assurer la plus large communication possible auprès des responsables de composantes et des personnels.

– **Temps consacré à la préparation de la campagne par les organisations syndicales :**

Indépendamment des décharges syndicales, chaque organisation bénéficiera d'un temps total de préparation de 8 heures, soit 4 heures pour 2 agents qu'elle aura désignés.

– **Autorisations d'absence accordées aux personnels en vue d'assister aux Assemblées Générales :**

➤ Une Assemblée Générale d'une durée de 2 heures est prévue pour chaque organisation participant à l'élection du CTE et de la CCP, soit :

- l'UNSA
- CGT Lille 1
- SGEN-CFDT
- FSU

.../...

➤ Une Assemblée Générale d'une heure est prévue pour chaque organisation syndicale participant à l'élection de la CPE, soit :

- CGT Lille 1
- SGEN-CFDT
- SNPTES-UNSA
- AI-UNSA
- SNASUB-FSU
-

Les autorisations d'absence correspondantes seront accordées aux personnels souhaitant assister à ces réunions, moyennant demande préalable auprès de leur chef de service.

– **Communication sur l'ensemble des opérations électorales :**

- Un illico spécial présentant le rôle des instances, rappelant les dates les plus importantes et les modalités du scrutin sera diffusé le 3 octobre 2011. Un rappel sera effectué dans les éditions du 10 et 17 octobre 2011.
- Un article de présentation sera publié début octobre sur le site de l'université avec renvoi aux documents mis en ligne (listes, professions de foi, listes électorales,...).
- Des affiches format A3 seront apposées dans tous les lieux de passage et dans les services et composantes au plus tard mi-octobre.
- Un courriel rappelant la date du scrutin du 20 octobre sera adressé le 19 octobre au soir à l'ensemble des personnels.



Patrice SERNICLAY